

École Française Arthur Rimbaud

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 3 du mardi 14 juin 2016
en salle 2 de l'école secondaire

La séance est ouverte à 18h05

Absent et excusé: M. Andrew Mshandete, représentant des personnels locaux tanzaniens (administratifs, maintenance, ASEM, entretien).

1. Nomination du secrétaire de séance parmi les parents d'élèves : Mme Estelle Mottier. Elle est épaulée par Mme Iris Tam Tsi qui assurera la traduction du document.

2. Approbation à l'unanimité de l'Ordre du jour du Conseil d'Établissement 3. Les questions relatives aux AES seront toutefois traitées en priorité au cours du Conseil afin de libérer de séance M. Ismaël Hetiouech.

3. Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil d'Établissement 2 du mardi 15 mars 2016

4. Vie de l'Établissement

• AES

Un bilan des AES, avec les intervenants, est programmé pour le mercredi 22 juin 2016, mais on note déjà peu d'élèves du secondaire participant aux AES. L'emploi du temps du secondaire rend l'inscription aux AES difficile, bien que deux après-midis soient dégagées cette année. L'AES foot a été arrêtée, suite probablement à un accrochage faible élèves-enseignant.

Les tournois sont appréciés des élèves. Mais une programmation et une coordination plus en amont avec les autres institutions internationales est souhaitée. À voir avec la personne en charge des AES sport l'année prochaine.

Considérer le volleyball également pour le tournoi de la Francophonie.

Les AES ne comportent pas d'activités nautiques. La direction et l'Ambassade relèvent que ce type d'activité nécessite un encadrement particulier par du personnel qualifié.

L'ouverture d'un club de natation et une AES waterpolo pourraient être envisagés dans la future piscine de l'école.

• Élèves du secondaire

Les élèves demandent des précisions concernant l'Accompagnement Personnalisé (AP). L'AP, au programme et inscrite à l'emploi du temps, ne concerne pas forcément tous les élèves (dans le cas présent, 5 élèves) alors qu'elle est généralement conçue en raison de classes comportant jusqu'à 30 élèves dans le secondaire français. Les heures d'AP ciblent des élèves ou des sujets sur lesquels les enseignants concentrent une attention spécifique : à Arthur Rimbaud, les disciplines dites fondamentales (français et mathématiques) sont directement concernées ainsi que tout ce qui a trait à la méthodologie et l'organisation de l'élève.

Les élèves de 4^{ème} souhaitent une amélioration de la salle informatique. Des progrès ont été réalisés grâce au remplacement d'écrans défectueux, mais l'école dispose d'un parc informatique manquant aujourd'hui de RAM (Random Access Memory) et des problèmes techniques demeurent récurrents : malgré un changement de fournisseur satisfaisant (fibre RAHA), la stabilité d'accès à Internet dans les diverses salles de classe via les routeurs demeure inégale. Chaque élève ne dispose pas d'un ordinateur mais depuis

2014-2015, des acquisitions ont été faites : 2 classes mobiles dont 1 pour le secondaire, des vidéo-projecteurs installés en salles du secondaire et dans la salle de Sciences / Arts plastiques, un certain nombre d'ordinateurs portables (utilisation régulière de Pronote par les enseignants). Le fait de partager les ressources encourage néanmoins le travail de groupe ou le partage. Cette situation est commune en France. Une meilleure stabilité technique est toutefois espérée pour l'année prochaine et les suivantes. La poursuite du développement numérique demeure un axe fort du projet d'établissement.

Les élèves de 5^{ème} réclament le remplacement de poignée(s) sur des portes de toilettes. Les questions relatives à la maintenance régulière et quotidienne des bâtiments de l'école doivent être traitées en amont du Conseil d'établissement et les élèves sont invités à contacter directement Mme Bernadette Mandé ou M. Erwann Hanlée pour de telles questions.

• ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES (Cf ordre du jour détaillé)

Échéancier :

Les parents sont encouragés à utiliser plus amplement PRONOTE (les élèves du secondaire l'utilisent déjà abondamment). Ce logiciel sera à l'avenir également utilisé pour transmettre des informations données qui passent habituellement par les courriels. L'accès à PRONOTE sera également développé au niveau du Primaire, dans le but, notamment, de faciliter l'accès à l'agenda de l'école.

Dans l'échéancier, on note particulièrement :

- La fête de la musique, programmée le 21.06.2016 de 15h à 17h00 ;
- Le spectacle des 6^{ème} et 5^{ème} le mardi 28.06.2016 à 18h00 au Little Theatre. Deux pièces de Molière (*La jalousie du Barbouillé* et *l'Amour Médecin*) seront présentées. Afin de supporter les frais liés à la location de la salle, une participation de 10,000 TZS par adulte et 5,000 TZS par enfant (en dessus de 12 ans) est demandée.

Réforme du collège (et de l'école élémentaire) :

De nouveaux cycles, de nouveaux programmes et un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, entreront en vigueur à la rentrée 2016 pour l'école élémentaire et le collège.

La réforme du Collège, présentée par Mme Hélène Agostini, Coordinatrice du secondaire, inclut notamment :

- La création de deux différents cycles dont l'un à cheval sur le primaire et le secondaire : cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}) et cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).

- Le nouveau livret scolaire de l'élève couvrira les classes du CP à la 3^{ème}, et permettra un meilleur suivi du parcours de l'élève durant sa scolarité obligatoire.

La réforme prévoit 26h d'enseignement/semaine à l'emploi du temps des collégiens. Les établissements français de l'étranger bénéficient toutefois d'un peu plus de souplesse de fonctionnement, ce qui permet à l'école de garder les heures de bibliothèque, les cycles de piscine, ainsi que le théâtre, pour un total de 28h hebdomadaires par classe de collège. A noter que les heures de bibliothèque sont également consacrées à des activités pédagogiques, et non à fin de prêt uniquement.

Les enseignements obligatoires se répartissent en des enseignements communs à tous les élèves et en enseignements complémentaires permettant d'aborder les contenus de façon diversifiée. Il s'agit des temps d'Accompagnement Personnalisé (AP) et des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI).

- L'accompagnement personnalisé (AP) sera effectivement inclus dans les 26 heures hebdomadaires définies à l'emploi du temps. 3 heures en classe de 6^e, niveau de classe qui marque autant la fin du cycle 3 que l'entrée dans l'enseignement secondaire, ce qui suppose un accompagnement particulièrement appuyé pour que les élèves vivent au

mieux cette transition, 1 à 2 heures au cycle 4.

L'AP permet d'explorer différentes modalités d'enseignement, de diversifier les types de regroupements d'élèves : groupe classe, groupes de besoins, de compétences, ...

A Arthur Rimbaud 2 enseignants en Français et Mathématiques seront dédiés en 2016-2017 à l'AP en collège. Un bilan de ce fonctionnement sera mené pour ré-envisager l'AP en 2017-2018, le cas échéant.

- La création des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) :

L'interdisciplinarité permet de croiser les acquis disciplinaires, de leur donner plus de sens et d'exercer ainsi diverses compétences. Les élèves se familiarisent ainsi avec la démarche de projet et leur travail aboutit à une réalisation concrète.

Une épreuve orale finale au Diplôme National de Brevet (DNB) relèvera des EPI étudiés tout au long de la scolarité au collège. Les élèves exposeront à l'examen un sujet portant sur l'un des 6 thèmes au minimum étudiés en EPI. Cette épreuve remplacera l'épreuve orale actuelle d' « Histoire de l'Art » au DNB.

La Convention de Partenariat entre l'École Française Arthur Rimbaud et l'Alliance Française de Dar es Salaam est signée. Elle peut être reconduite ou re-questionnée chaque année.

• MOUVEMENTS DES ENSEIGNANTS ET RECRUTEMENT 2016-2017

8 postes renouvelés, 3 postes créés, 1 poste à pourvoir en maternelle suite à l'annonce du départ de Marion Wunschel (GS).

• PRÉVISION D'EFFECTIFS 2016-2017

Les effectifs actuels sont confortés et conformes à ce qui a été budgété (prévisionnel remonté à l'AEFE = 310), ou tendent même légèrement à l'augmentation (325), des contacts pour inscriptions arrivant encore. La maternelle dispose encore de place, les effectifs sont maintenus en primaire et augmentent au secondaire. M. Philippe Boncour souligne que le nouveau Campus contribuera à accroître les effectifs.

• VIE SCOLAIRE

Cartes de sortie scolaire des élèves du secondaire :

Elles seront mises à jour et comporteront dorénavant deux mentions à signer par les parents. La première sera relative à l'autorisation de sortie de l'élève pour le déjeuner, la seconde concernera une autorisation de sortie en fin de journée selon l'emploi du temps prévu ou en cas de modification d'horaire suite à l'absence non-programmée d'un professeur. La forme de la carte scolaire reste à être définie par Mme Bernadette Mande et Mme Annie Guillotin.

• FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Les travaux d'été au programme sont principalement le ravalement des façades et une amélioration de l'entrée du Campus d'Oysterbay pour la rendre plus propre et lumineuse. Un minimum de maintenance est également nécessaire sur le site de Msasani et le type de revêtement pour le remplacement du bac à sable est à réétudier, le devis reçu pour la pose d'une pelouse synthétique étant hors budget. La situation est identique pour le terrain de basket à Oysterbay. D'autres travaux, pour une amélioration de la cour du site d'Oysterbay touchant à la sécurité, sont considérés par le comité de gestion.

Le dossier en vue de l'obtention de la bourse de 10,000 euros accordée à l'école par le député M. A. Marsaud et destinée à l'achat d'équipement digital a été soumis en France par l'école et l'ambassade bien que l'école ne semble pas éligible pour cette bourse, ayant déjà bénéficié de subventions récemment par l'AEFE.

L'acquisition de vidéo-projecteurs notamment, pourrait compléter les progrès déjà établis depuis deux ans en matière d'équipements techniques (acquisition de 2 classes mobiles et de tableaux interactifs portables ainsi que de nouveaux ordinateurs. La salle des professeurs est également aujourd'hui mieux équipée).

L'Ambassade (COCAC) précise que le député A. Marsaud a tenu sa promesse : la subvention de 10 000 euros sur fonds parlementaires est accordée à l'établissement.

• **LA COMMISSION COMMUNICATION** présente un modèle de *lettre d'info / Newsletter* dans ses versions française et anglaise. Son étude a été privilégiée dans le but de réduire le nombre de courriels envoyés aux parents et d'assurer plus de fiabilité dans la transmission des informations. Cette *lettre d'info* ou *newsletter* peut paraître un doublon de PRONOTE sur certains points, mais elle présente l'avantage d'être adressée aux parents un fois par semaine seulement, alors que les parents devront aller d'eux-mêmes sur PRONOTE pour chercher une information.

Le document en question est une matrice préparée sur Power Point qui peut être renseignée des diverses informations à transmettre. Il est fondamental qu'une discipline soit respectée à cet effet avec transmission des données au plus le jeudi de chaque semaine. La lettre d'information pourra ainsi être transmise à la communauté scolaire (parents et personnels) le vendredi.

Mme Annie Guillotin suggère, à titre expérimental, le lancement de cette lettre d'information dès la rentrée scolaire 2016-2017.

La séance est levée à 19h35.